

VERNON

Après la crue, la commune panse ses plaies



Pompiers et sapeurs forestiers ont dégagé l'embâcle sous le pont submersible.

Lors de la crue de la Beaume du 3 octobre, la route communale, des parcelles agricoles ainsi que deux entreprises proches du pont de l'île et de la plaine de Chamandre ont subi de sérieux dommages. Leurs responsables, depuis la survenue du sinistre, ont déployé les efforts requis pour remettre en état leur outil de travail. En outre, les pompiers et les forestiers sapeurs, ont dégagé rapidement l'embâcle sous les arches du pont submersible afin d'anticiper sereinement tout danger en cas de nouveau débordement de la rivière.